



Rhône-Alpes, Drôme
Rousset-les-Vignes
rue des Dauphins

Groupe scolaire et mairie, actuellement mairie et bibliothèque

Références du dossier

Numéro de dossier : IA26000422
Date de l'enquête initiale : 1998
Date(s) de rédaction : 2011
Cadre de l'étude : inventaire topographique
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : groupe scolaire, mairie
Destinations successives : mairie, bibliothèque
Parties constituantes non étudiées : cour, préau

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village
Références cadastrales : 1934, C, 25

Historique

Le dessein de construire un groupe scolaire à Rousset apparaît dans les années 1880, après le refus de construction d'une école de filles de la part des autorités administratives. Mais le projet que dessine l'agent voyer Rasclas en 1882 reste sans suite. En juillet 1900, le conseil municipal de Rousset décide de bâtir un groupe scolaire, et choisit un emplacement au sud du village, chemin de Valréas. Bien que le choix de l'endroit suscite des polémiques, il confie le projet de construction à J. Etienne, agent voyer cantonal, dont il approuve le plan de situation et celui de l'édifice en mai 1901. Devant les protestations de nombreux habitants au sujet de l'emplacement arrêté, deux autres propositions sont faites, suivies d'enquêtes. Après l'agrément de l'inspecteur d'académie et du préfet, est choisi le terrain le plus approprié, de 55,80 m de long sur 24 m de large, quartier du Clos, sur la route de Montélimar à Nyons, parcelles C 448 p., 449 p., 461 p. Son propriétaire, Frédéric Aubert, signe la promesse de vente à la commune de Rousset le 30 juin 1904 (vente passée le 26 septembre 1907). D'après le questionnaire rempli par l'inspecteur primaire, le groupe scolaire de Rousset (532 habitants) est prévu pour deux écoles, de 25 garçons et 32 filles, une classe par école. Le 15 avril 1905, J. Rey et G. Allingry, architectes à Valence, dressent le projet de construction d'un groupe scolaire ; le dossier comprenant les plan de l'emplacement, plan d'ensemble, devis descriptif et estimatif des travaux (gros oeuvre en moellon, mortier à chaux et à sable, seuils et escaliers en pierre de taille de Taulignan, chambranles moulurés en pierre de Chamaret, briques pour cloisons et cheminées, fer forgé etc.), rapport, série de prix..., est approuvé par le préfet le 7 octobre 1907. La commune ayant emprunté au Crédit Foncier de France en avril 1907, le procès-verbal d'adjudication au rabais des travaux de construction est passé le 6 novembre 1907 en faveur d'Auguste Bastian, entrepreneur de Saint-Paul-Trois-Châteaux ; le chantier peut démarrer. Le conseil municipal autorise diverses modifications demandées, comme l'utilisation du béton hydraulique et le remplacement de la pierre de Chamaret, d'extraction difficile, par celle de Saint-Paul-Trois-Châteaux pour le décor mouluré (délibération du 5 avril 1908). L'élargissement de la route départementale n°4 bis entraîne des changements : le 17 septembre 1908, Rey et Allingry établissent un devis des travaux de rectification des abords du groupe scolaire dont le mur de clôture sera reculé. Un certificat d'avancement des travaux exécutés par Augustin Bastian est délivré le 28 janvier 1909. En avril, Reynaud, agent voyer cantonal dresse un plan de la traverse de Rousset en vue du déplacement du mur de clôture. Le 9 août, le conseil municipal approuve le traité de gré à gré entre Bastian et Gustave Laffet, maire de Rousset, pour la rectification, selon les plans de Rey et Allingry. Ces derniers signent le procès-verbal de réception provisoire des travaux effectués par Bastian le 15 janvier 1910, et la réception définitive le 10 décembre 1911. En mai 1912, Bastian réclame le paiement du solde des travaux, car les écoles sont aménagées depuis trois ans et « on en a pris possession six mois au moins avant la

réception provisoire » ; le certificat de paiement est daté du 3 novembre 1912. L'école sera utilisée pendant quatre-vingts ans ; elle n'accueille plus que 14 élèves en 1985, 6 en 1988. Sa fermeture, voulue provisoire en 1989, s'avère définitive. Le bâtiment a été rénové, et des transformations réalisées, telle que l'aménagement du bureau de poste durant une quinzaine d'années dans un des locaux scolaires. Aujourd'hui restauré, l'édifice abrite, outre la mairie et la bibliothèque, des salles communales et des logements sociaux.

Période(s) principale(s) : 1er quart 20e siècle

Dates : 1909 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Joannès Rey (architecte, attribution par source), Georges Allingry (architecte, attribution par source), Augustin Bastian (entrepreneur, attribution par source)

Description

L'édifice se développe en longueur en bordure de la rue des Dauphins, côté est. De part et d'autre, un muret de clôture, interrompu par un portail en métal attenant au bâtiment, limite la parcelle et la cour qui s'étend à l'arrière. De plan rectangulaire, la cour comprend deux préaux couverts identiques, situés symétriquement dans les angles postérieurs, et les cabinets des élèves entre les deux. Le bâtiment est construit en moellon de calcaire de pays, les élévations enduites, les cadres des baies, chaînages d'angle et éléments de décor mouluré sont en pierre de taille. La couverture est en tuile plate mécanique, chaque corps de bâtiment ayant son propre toit : à longs pans sur le corps principal, avec deux toits latéraux à croupes, toits à longs pans sur charpente à fermes en bois, reposant en façade sur de piliers maçonnés en brique, sur chacun des préaux, toit à un versant sur les cabinets. La toiture du corps principal est soulignée d'une corniche en pierre sur modillons. La façade sur rue, de deux niveaux séparés par un bandeau d'étage, est ordonnancée ; elle présente un léger avant-corps de trois travées dont un triplet dans la travée centrale, et deux ailes latérales de deux travées chacune. Des chaînes à refends marquent les angles. L'encadrement des baies est en bandeau plat harpé. Les fenêtres de l'étage, rectangulaires barlongues, avec appui mouluré sur petites consoles latérales, sont identiques. Au 1er niveau, la symétrie des ouvertures de l'avant-corps est rythmée par l'alternance des portes et des fenêtres : la porte d'entrée axiale entre deux fenêtres rectangulaires formant la travée centrale, et, de part et d'autre, une porte latérale surmontée d'un arc segmentaire à clef passante. Les trois portes sont couvertes d'un linteau sur coussinets moulurés ; la porte axiale, encadrée de jambages à refends, est surmontée d'une corniche en bâtière à retours horizontaux au-dessus des fenêtres qui l'entourent. Dans les ailes, les fenêtres reprennent l'encadrement des portes latérales couvertes d'arcs segmentaires à clef passante (la porte à l'extrême gauche est une ancienne fenêtre modifiée). L'élévation postérieure, qui présente aussi un léger avant-corps central, montre un parti de composition semblable : deux travées de fenêtres de même forme et cadre dans les ailes, quatre travées dans le corps central où deux travées latérales de baies segmentaires encadrent deux travées de fenêtres rectangulaires. Ces travées latérales comportent une porte très basse et une fenêtre à mi-niveau, éclairant probablement les escaliers, les petites portes de service donnant directement de l'escalier dans la cour (intérieur non vu).

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : calcaire ; grès

Matériau(x) de couverture : tuile mécanique

Plan : plan rectangulaire régulier

Étage(s) ou vaisseau(x) : sous-sol, 1 étage carré

Élévations extérieures : élévation ordonnancée

Type(s) de couverture : toit à longs pans ; pignon couvert ; croupe

Escaliers : escalier dans-oeuvre : escalier tournant à retours, suspendu, en maçonnerie

Typologies et état de conservation

État de conservation : restauré

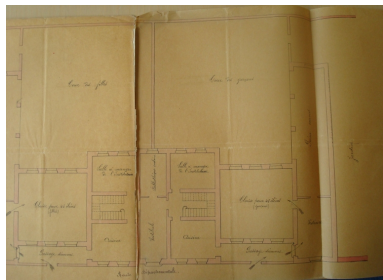
Statut, intérêt et protection

Cet immeuble est un exemple type des mairies-écoles de la IIIe République, où les locaux municipaux et le logement de l'instituteur occupent le corps central, assurant la séparation entre les deux écoles à l'architecture identique, celle des garçons d'un côté, celle des filles de l'autre. Si le mur divisant la cour a disparu, les deux préaux sont conservés.

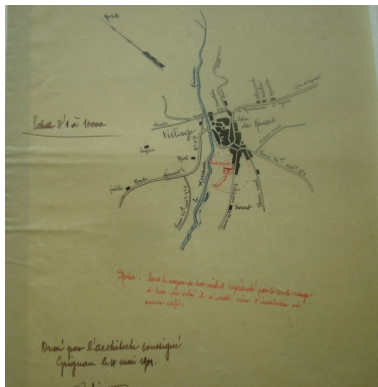
Statut de la propriété : propriété de la commune

Références documentaires

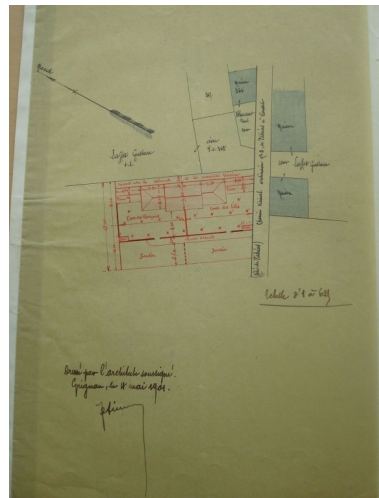
Illustrations



Commune de Rousset. Construction d'un groupe scolaire. Croquis sommaire, dressé le 11 novembre 1882 par (Rasclas), agent voyer d'arrondissement.
Phot. Alain Franchella, Autr. agent voyer (Rasclas)
IVR82_20112600100NUCA



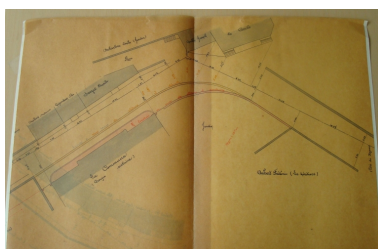
Commune de Rousset. Construction d'un groupe scolaire. Plan général, par Auguste Etienne, 1901.
Phot. Alain Franchella, Autr. architecte A. Etienne
IVR82_20112600101NUCA



Commune de Rousset. Construction d'un groupe scolaire. Plan de l'emplacement, par Auguste Etienne, 1901.
Phot. Alain Franchella, Autr. architecte A. Etienne
IVR82_20112600102NUCA



Commune de Rousset. Projet de construction d'un groupe scolaire. Plan de l'emplacement, dressé par les architectes par J. Rey et G. Allingry, 15 avril 1905.
Phot. Alain Franchella, Autr. architectes Joannès Rey et Georges Allingry
IVR82_20112600103NUCA



Route départementale n° 4 bis de Montélimar à Nyons. Déplacement du mur de clôture de l'école. Plan de la traverse de Rousset, dressé par l'agent voyer cantonal Reynaud, le 30 avril 1909. Détail.
Phot. Alain Franchella, Autr. agent voyer cantonal Reynaud
IVR82_20112600104NUCA



Vue d'ensemble du bâtiment depuis le sud-ouest.
Phot. Alain Franchella
IVR82_19982600440X



Façade sur rue, au centre la mairie, les anciennes écoles de part et d'autre, l'une occupée pendant plusieurs années par la poste.



Élévation postérieure sur cour, vue d'ensemble.
Phot. Alain Franchella
IVR82_19982600445X



Élévation postérieure sur cour, vue partielle.
Phot. Alain Franchella
IVR82_19982600444X

Phot. Alain Franchella
IVR82_19982600441X



Elévation sur cour, partie centrale.
Phot. Alain Franchella
IVR82_19982600442X



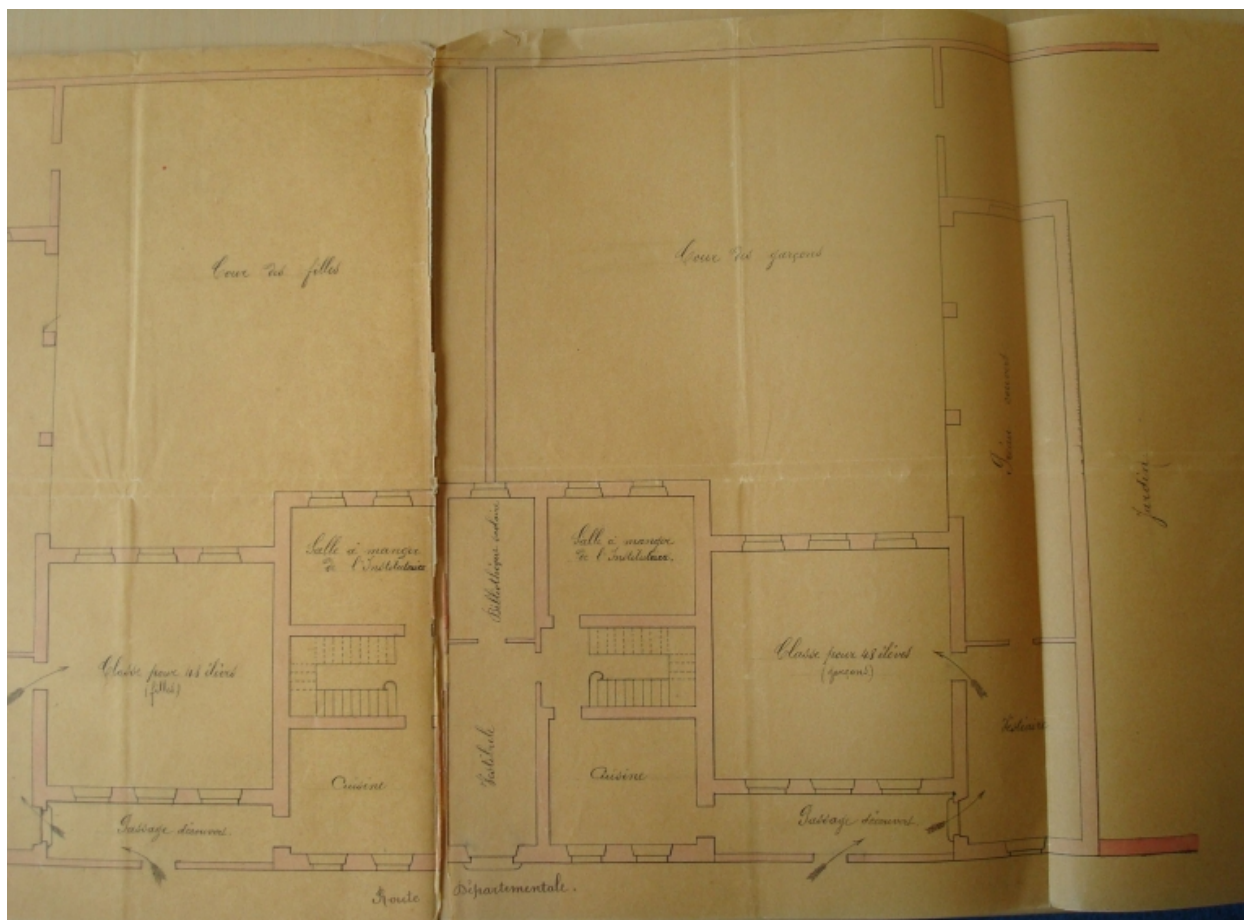
Vue partielle de l'élévation
postérieure : un des corps
latéraux où se situaient les écoles.
Phot. Alain Franchella
IVR82_19982600443X



Vue de la cour et des
préaux de l'ancienne école.
Phot. Alain Franchella
IVR82_19982600446X

Auteur(s) du dossier : Geneviève Jourdan

Copyright(s) : © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel



Commune de Rousset. Construction d'un groupe scolaire. Croquis sommaire, dressé le 11 novembre 1882 par (Rasclas), agent voyer d'arrondissement.

Référence du document reproduit :

- **AD Drôme 2 O 873 Commune de Rousset. Construction d'un groupe scolaire. Croquis sommaire, dressé le 11 novembre 1882 par (Rasclas), agent voyer d'arrondissement.**
Commune de Rousset. Construction d'un groupe scolaire. Croquis sommaire, dressé le 11 novembre 1882 par (Rasclas), agent voyer d'arrondissement. / (Rasclas), agent voyer. plan, encre et lavis sur calque, 31X 57,5, éch. 1/100e. AD Drôme. 2 O 873.
AD Drôme : 2 O 873

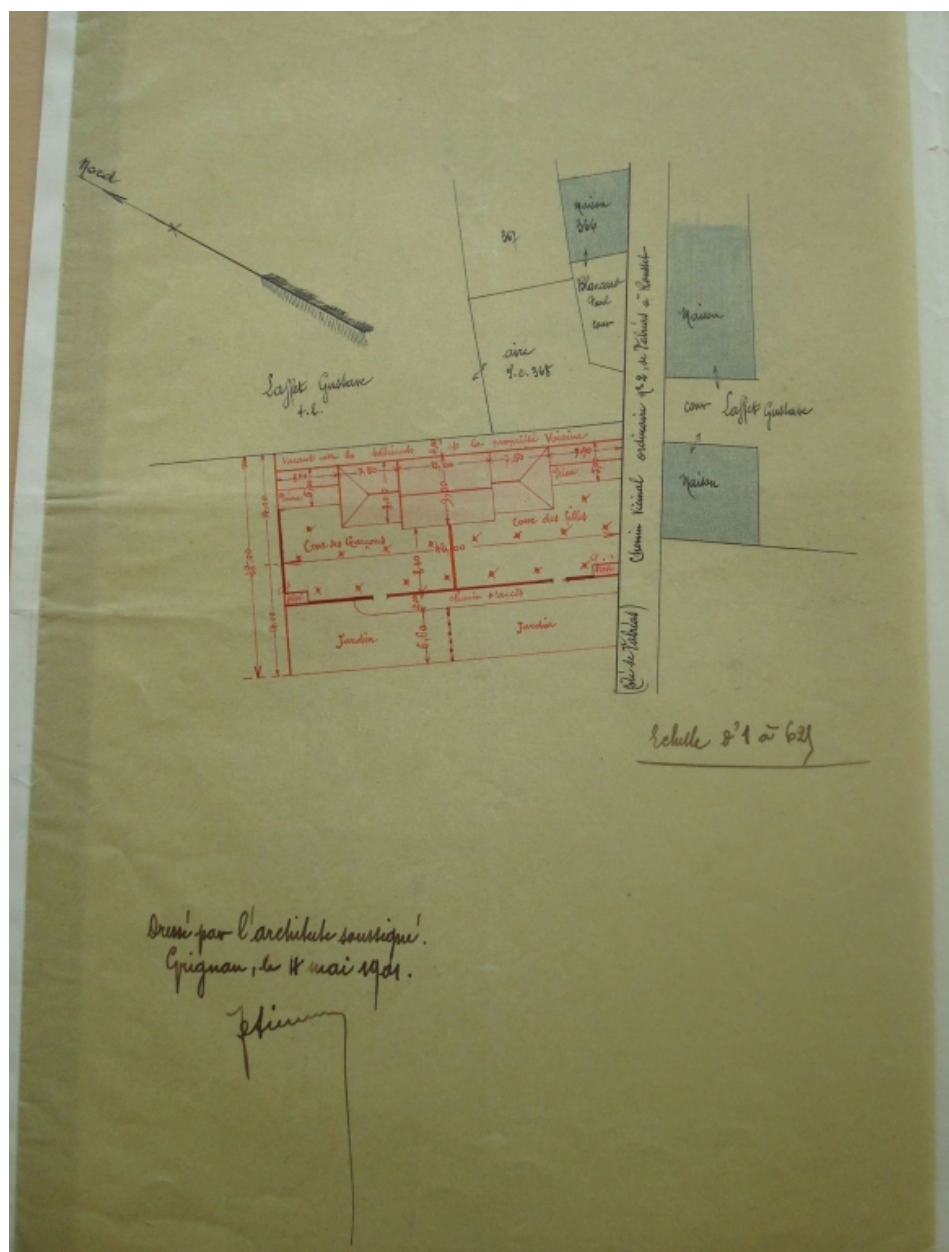
IVR82_20112600100NUCA

Auteur de l'illustration : Alain Franchella

Auteur du document reproduit : agent voyer (Rasclas)

Date de prise de vue : 1882

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Commune de Rousset. Construction d'un groupe scolaire. Plan de l'emplacement, par Auguste Etienne, 1901.

Référence du document reproduit :

- **AD Drôme 2 O 873 Commune de Rousset. Construction d'un groupe scolaire. Plan de l'emplacement, par Auguste Etienne, 1901.**

Commune de Rousset. Construction d'un groupe scolaire. Plan de l'emplacement, par Auguste Etienne, 1901. /

A. Etienne, architecte. Plan sur calque, encre et lavis. Echelle 1/625 AD Drôme. 2 O 873.

AD Drôme : 2 O 873

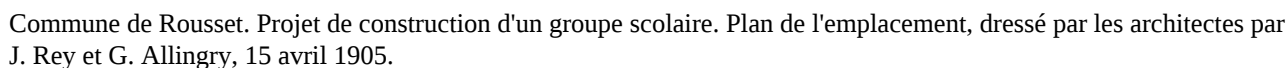
IVR82_20112600102NUCA

Auteur de l'illustration : Alain Franchella

Auteur du document reproduit : architecte A. Etienne

Date de prise de vue : 1901

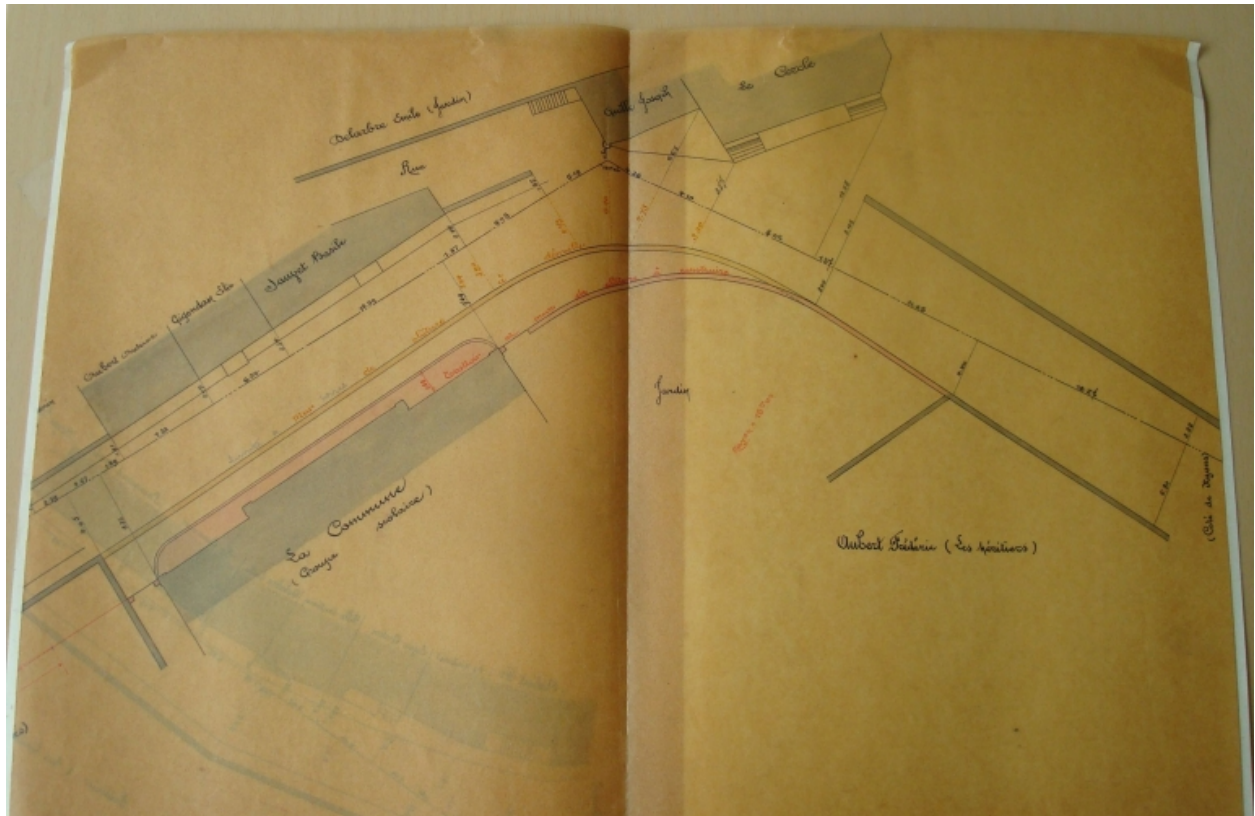
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



- **AD Drôme 2 O 873 Commune de Rousset. Projet de construction d'un groupe scolaire. Plan de l'emplacement, dressé par les architectes par J. Rey et G. Allingry, 15 avril 1905.**

AD Drôme : 2 0 873

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Route départementale n° 4 bis de Montélimar à Nyons. Déplacement du mur de clôture de l'école. Plan de la traverse de Rousset, dressé par l'agent voyer cantonal Reynaud, le 30 avril 1909. Détail.

Référence du document reproduit :

- **AD Drôme 2 O 873 Route départementale n° 4 bis de Montélimar à Nyons. Déplacement du mur de clôture de l'école. Plan de la traverse de Rousset, dressé par l'agent voyer cantonal Reynaud, le 30 avril 1909. Détail.**

Route départementale n° 4 bis de Montélimar à Nyons. Déplacement du mur de clôture de l'école. Plan de la traverse de Rousset, dressé par l'agent voyer cantonal Reynaud, le 30 avril 1909. Détail. / Reynaud, agent voyer cantonal. plan sur calque, encre et lavis AD Drôme. 2 O 873.

AD Drôme : 2 O 873

IVR82_20112600104NUCA

Auteur de l'illustration : Alain Franchella

Auteur du document reproduit : agent voyer cantonal Reynaud

Date de prise de vue : 1909

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble du bâtiment depuis le sud-ouest.

IVR82_19982600440X

Auteur de l'illustration : Alain Franchella

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade sur rue, au centre la mairie, les anciennes écoles de part et d'autre, l'une occupée pendant plusieurs années par la poste.

IVR82_19982600441X

Auteur de l'illustration : Alain Franchella

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Elévation postérieure sur cour, vue d'ensemble.

IVR82_19982600445X

Auteur de l'illustration : Alain Franchella

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Elévation postérieure sur cour, vue partielle.

IVR82_19982600444X

Auteur de l'illustration : Alain Franchella

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Elévation sur cour, partie centrale.

IVR82_19982600442X

Auteur de l'illustration : Alain Franchella

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue partielle de l'élévation postérieure : un des corps latéraux où se situaient les écoles.

IVR82_19982600443X

Auteur de l'illustration : Alain Franchella

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la cour et des préaux de l'ancienne école.

IVR82_19982600446X

Auteur de l'illustration : Alain Franchella

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation